

Pourquoi choisir le chauffage au bois ?

Une maison française sur deux est chauffée grâce au bois. Puissance de chauffe, systèmes performants, économies d'énergie et d'argent, le bois a, en effet, de quoi séduire.



Le bois : de l'énergie à revendre

L'énergie du bois tient en un mot : combustion. Un phénomène efficace qui produit de la chaleur servant à chauffer votre maison.

Vous pouvez trouver le bois sous quatre formes :

- la célèbre bûche,
- le **granulé**, ou pellet, combustible « star »,
- les plaquettes,
- le bois déchiqueté.

De l'énergie, le **bois** n'en manque pas. En effet, selon les appareils, vous pourrez obtenir jusqu'à 85 %* de rendement en moyenne.

Les atouts du poêle à bois et de la cheminée

Système très prisé, le **poêle à bois** assure une combustion rapide et entière. La palme revient au poêle à granulés avec un rendement pouvant aller jusqu'à 85 % !** Ce système de chauffage peut aussi être utilisé avec des bûches.

Atout charme d'une maison, la **cheminée**. Les modèles actuels chauffent mieux que les anciens grâce aux foyers fermés et inserts. Des accessoires d'autant plus précieux qu'ils empêchent votre cheminée d'être trop gourmande en énergie.

Et la chaudière à bois, vous y avez pensé ?

Comme le **poêle à bois**, la chaudière à bois brûle tout sur son passage. Si vous optez pour ce système, vous pourrez profiter d'une chaleur longue durée.

Et pour cause, la chaudière à bois est conçue pour garder une partie de la chaleur produite et la faire circuler après l'arrêt de la chaudière !

Son autre point fort ? Le bois chauffe en même temps l'eau circulant dans le plancher chauffant et les radiateurs.

Economique et écologique ce bois !

A l'usage, une chaudière à bois revient 3 fois moins cher que l'électricité, 1,5 fois moins cher que le gaz et 2,5 fois moins cher que le fioul***.

Issu de la biomasse, le bois est considéré comme une **énergie renouvelable**. La combustion libère du CO2 que les arbres captent. Résultat : un bilan carbone neutre.

Par ailleurs, les labels PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) et FSC (Forest Stewardship Council) certifient une **gestion durable** des forêts.

* Source [Adil](#)

** Source *Bilan environnemental du chauffage domestique au bois* - [ADEME](#)

*** Source *Les prix de l'énergie au 8 mars 2011*

Article créé le 16/08/2012

Article mis à jour le 13/07/2016

A bientôt sur notre site,
L'équipe EDF Travaux